

Jean Volff, magistrat

# Le choc entre justice et médias



**Avocat général honoraire à la Cour de cassation à Paris, Jean Volff<sup>1</sup> décrypte les relations entre l'institution judiciaire et les médias sous l'angle de la manipulation de l'opinion et de l'instrumentalisation de la justice. Extraits d'une édifiante conférence à Strasbourg-Saint-Mathieu.**

► Les médias ne s'intéressent réellement qu'à la justice pénale, tout spécialement aux procès en Cour d'Assises, à ceux relatifs aux grandes catastrophes et aux affaires politico-financières. C'est en ce domaine qu'ils exercent un rôle considérable. [...]

**Un jeu ambigu**, cynique et assez pervers existe entre certains enquêteurs ou magistrats et certains journalistes. C'est à qui utilisera l'autre, les premiers distillant quelques informations couvertes par le secret, les seconds prêchant le faux pour savoir le vrai, tous en porte-à-faux avec la loi et leur déontologie professionnelle. De surcroît, certains journalistes, dits « d'investigation » entreprennent des enquêtes parallèles, brouillant ainsi les pistes suivies par les enquêteurs officiels. [...]

Sur un plan plus général les relations entre la justice et les médias ne peuvent qu'être difficiles, car le rapport au temps et le rapport à l'ambiance sont très différents chez l'une et chez l'autre. La justice a besoin de temps et parfois de beaucoup de temps pour procéder méthodiquement à la recherche de la vérité, en respectant toutes les garanties procédurales destinées à préserver les libertés des citoyens et en évitant au maximum les risques d'erreur judiciaire. Or les mé-

dias de leur côté travaillent en temps réel, soumis à la loi de l'immédiateté et au mirage du scoop, dans le cadre d'une concurrence exacerbée. Ils ne seront donc jamais en phase.

**Cette course permanente** entre les médias, au plus proche de l'actualité et la justice qui prend le temps de rechercher, vérifier, recouper, évaluer et comprendre, est toujours défavorable à la seconde, qui passe pour incompétente, paresseuse ou pire encore, rétive à faire la lumière pour d'obscures raisons. Par ailleurs la justice a besoin de sérénité pour écarter tout préjugé, toute pression, toute certitude prématurée, éviter les fausses pistes, vérifier toutes les possibilités, reconstituer patiemment le puzzle, comprendre les raisons des agissements des uns et des autres. Les médias au contraire, travaillent dans l'émotion, le sensationnel, le sentiment. Leurs intérêts sont ici contradictoires.

C'est ainsi que l'autorité judiciaire peut être amenée à prendre des décisions hâtives qui s'avèreront catastrophiques ou à commettre de graves injustices, voire à s'engager sur la voie de l'er-

reur judiciaire. Mais là où les médias peuvent conduire le plus sûrement la justice jusqu'à l'erreur judiciaire, c'est lorsqu'ils se font les relais de la calomnie ou de la rumeur, se transformant en puissants moyens de pression.

**Calomnies et rumeurs** ont de tout temps entraîné des ravages dans la société, poussant parfois jusqu'au suicide leurs malheureuses victimes. Mais notre époque moderne amplifie et aggrave le phénomène, en raison de la puissance incontrôlée des médias, non seulement écrits, mais également et surtout audio-visuels, voire virtuels. Par l'importance de leur diffusion, la force de leur impact et leur quasi-instantanéité, ils sont en mesure de créer l'événement, parfois à partir de rien, et d'imposer pendant un temps leur vérité à une opinion publique

littéralement sidérée. Cela permet toutes les manipulations.<sup>2</sup> [...]

Ne travaillant pas selon le même tempo, ni sur le même registre et ayant des objectifs en grande partie incompatibles, justice et médias auront probablement toujours des rapports conflictuels ou de complicité occulte, qui ne servent ni la manifestation de la vérité, ni le droit à l'information.

Jean Volff,  
propos recueillis par Albert Huber

<sup>1</sup> Jean Volff est un ancien vice-président de l'Ecaal, l'Eglise luthérienne régionale.

<sup>2</sup> Le scandale de Toulouse, dit aussi affaire Alègre, qui submerge la France et l'Europe au cours du printemps 2003, illustre les manipulations entre justice et médias.